

**Gérard PIEL**

Vice-Président du Conseil régional,  
délégué aux transports et aux communications,  
Conseiller municipal d'Antibes.

Antenne départementale du Conseil régional  
33, avenue Notre dame  
B.P. 51449  
06008 NICE Cedex 1  
☎ : 04.93.72.44.06  
Fax : 04.93.72.44.11

Région



Nice, le 28 août 2007

Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Monsieur Dominique VIAN**

**Préfet des Alpes-Maritimes**

CADAM

Route de Grenoble

06286 NICE CEDEX 3

**Le Vice-Président**

délégué aux transports et aux communications

Nref : GP/NC 07-597

Monsieur le Préfet,

J'ai lu votre circulaire adressée aux maires du département concernant l'opération de parrainage d'étrangers en situation irrégulière... Ce courrier m'interpelle.

Sur l'objet, vous mettez entre guillemets le mot parrainage. Pourquoi ? Ce terme vous gêne-t-il ? Par contre, vous évitez la notion de « sans-papiers » alors que votre collègue M. Daniel Canepa, Préfet du Nord, emploie régulièrement ce terme pour les soixante personnes qui sont en grève de la faim depuis cinquante jours pour un protocole d'accord qui va être signé par le Préfet, le MRAP et la Ligue des Droits de l'Homme.

Faut-il en passer par la grève de la faim pour avoir un minimum de considération ?

Vous interpellez les maires mais ce sont des dizaines d'élus, des centaines de citoyens qui parrainent, sans guillemets. C'est une vieille tradition française que la solidarité. L'avez-vous oublié ?

Mon collègue Pierre Bernasconi, Président de l'Association des élus Communistes et Républicains des Alpes-Maritimes, a réagi comme il se doit à votre circulaire.

Sachez que, loin de nous faire renoncer, nous serons encore plus vigilants, plus fraternels avec ces femmes, ces hommes et ces enfants maltraités y compris par l'Etat.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués

Gérard PIEL

Hôtel de Région  
27, place Jules-Guesde  
13481 Marseille Cedex 20  
Téléphone : 04 91 57 55 55  
Télécopie : 04 91 57 55 57  
www.cr-paca.fr